



Pour sa quatrième année, la section Roller reste fidèle à sa vocation : former les débutants désireux de pratiquer ce sport en toute sécurité, en maîtrisant les techniques de base (équilibre, freinage, glisse ...) et répondre aux besoins des initiés en matière de randonnées, courses en compétition (24h du Mans, 6h du circuit Carole, Transroller ...), raids, Street Hockey ...

La date de reprise des entraînements est fixée au 20 Septembre 2009. Nos entraînements du dimanche matin auront lieu sur le parking de l'Intermarché de Mantes la Jolie.

A très bientôt sur les rollers.

Pour tous renseignements : site roller-mantes.com ou 06.98.24.19.93

Éléments Obligatoires

- Equipements de protection : le port du casque de type cycliste et les protèges poignets sont obligatoires pour la pratique au sein du club, les protèges genoux sont recommandés.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du roller en compétition, datant de moins de trois mois, à remettre impérativement avec votre adhésion.
- Une photocopie de votre pièce d'identité pour votre licence.

**Contact : ASM Section Roller, c/o Philippe Le Mouzer
2, rue de l'Aven
78711 Mantes la Ville.**

BULLETIN D'ADHESION

Prénom :

Nom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Moins de 18 ans : **68 euros**

Plus de 18 ans : **92 euros**

Joindre votre certificat médical, votre règlement (chèque libellé à l'ordre de l'AS Mantaise Section Roller) et votre photo d'identité par courrier à l'adresse Contact ci-dessus, ou directement à l'un de nos responsables sur notre lieu de pratique.

